21 novembre : La Présentation de la Sainte Vierge Marie

Texte de l'Évangile (*Mt* 12,46-50): Comme Jésus parlait encore aux foules, (…) il dit : « Voici ma mère et mes frères. Car celui qui fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est pour moi un frère, une sœur, une mère. »

La Présentation de la Vierge Marie

Abbé Antoni CAROL i Hostench
(Sant Cugat del Vallès, Barcelona, Espagne)

Aujourd'hui nous méditons sur un mystère touchant, bien que peu connu, de la rédemption. La Tradition maintient – et c'est ainsi que la liturgie le célèbre – que la petite Marie a été offerte au Seigneur par ses parents, Joachim et Anne. Cela s'est fait par le biais de la Présentation, c'est-à-dire, en amenant Marie au Temple.

C'était, à la fois, un acte extraordinaire et normal. "Extraordinaire" parce que c'était un devoir religieux pour les parents juifs de présenter leur premier enfant au Seigneur, mais pas si c'était une femme, juste si c'était un "homme" (comme l'on fait Marie et Joseph avec Jésus quand il a eu 40 jours). "Normal" si nous considérons qu'il y a un net parallélisme théologique entre les vies de Marie et de Jésus : c'est "normal" que la petite Marie soit offerte à Dieu parce que dès sa conception (immaculée) elle appartenait entièrement au Seigneur (et c'est ainsi qu'elle vécut son adolescence). Elle n'était pas consciente de son Immaculée Conception (elle ne le savait pas jusqu'à ce que l'Archange Gabriel lui apprenne), mais elle était cohérente dans ses actes…

Ce jour de la Présentation, le Temple a reçu Dieu pour la première fois (même si personne ne s'en est aperçu) : Marie était habitée par le Saint Esprit.